

MINISTERE DU LOGEMENT  
DES AFFAIRES FONCIERES  
ET DE L'URBANISME

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI

\*\*\*\*\*

Un Peuple – Un But – Une Foi

**DECLARATION DE S. E. Madame GAKOU  
Salamata FOFANA, Ministre du Logement des  
Affaires Foncières et de l'Urbanisme.**

**A LA VINGT DEUXIEME SESSION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ONU – HABITAT**

Nairobi (KENYA), 30 au 3 Avril 2009

Je saisis cette occasion pour adresser également mes remerciements au Président en exercice du Conseil d'Administration de ONU - HABITAT et tout son staff, pour les efforts fournis en vue de l'organisation et la tenue de cette rencontre.

Aussi, il m'est apparu nécessaire de profiter de cette opportunité pour rendre un hommage mérité à l'ensemble du Système des Nations Unies et notamment ONU-HABITAT et sa Directrice Exécutive Madame Anna Tibaijuka, de même qu'au Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes Monsieur Alioune Badiane pour l'excellence de la coopération entretenue avec mon pays depuis longtemps.

Mesdames et Messieurs,

IL y a lieu de signaler que l'augmentation de la population de nos villes est plus liée à l'exode rural qu'à l'accroissement naturel. Ce faisant, la majorité vit dans les bidonvilles. Cette tendance favorise la paupérisation des

le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD).

Des efforts constants ont été menés par le Mali pour faire face aux différents problèmes de développement socio-économique au niveau tant rural qu'urbain.

C'est ainsi que des actions ont été menées en vue :

- d'assurer le droit à un logement convenable ;
- de garantir l'égalité d'accès à la terre ;
- de promouvoir l'accès au crédit à travers les bonifications des taux d'intérêts auprès des banques et établissements financiers.
- de favoriser l'accès aux services essentiels tels que l'eau et l'électricité.

A cet égard, il est à signaler que c'est en **1981** que le Mali a adopté son premier document de Politique de Développement Urbain dénommé : « **Grandes Orientations de la Politique**

logements entre **2003** et **2007**. Cette opération nous a ainsi permis d'une part de loger plus de **30 000** personnes et, d'autre part de désenclaver une bonne partie des villes du Pays à travers la réalisation d'infrastructures contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations.

La poursuite de cette initiative qui a connu un réel soutien de la part des populations laborieuses s'est traduit en **2008** par la réalisation de **1026** logements sociaux dont **100** logements en partenariat avec le Gouvernements du Venezuela, **57** logements avec la Malaisie et le reste **869** logement par l'Etat. Le partenariat Public – Privé a prévu **4 757** logements pendant la période **2008 – 2012**.

Il y a lieu de souligner qu'en vue de l'amélioration du cadre de vie de sa population, le Mali est entrain d'élaboré avec ONU – HABITAT deux programmes. Il s'agit : du Programme villes du Mali Sans Bidonvilles et du Programme d'élaboration de Profil du secteur urbain du Mali

« promouvoir des systèmes de financement de logements abordables dans un monde en voie d'urbanisation face à la crise financière mondiale et aux changements climatiques ».

Ce faisant je témoigne au nom de mon Gouvernement, tout l'intérêt qu'il accorde à cette 22<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration. Dans cette perspective le Mali souhaite d'une part le renforcement de la coopération Sud - Sud pour des échanges d'expérience et d'expertise d'autre part, le financement des infrastructures.

Ainsi, il y a lieu de mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre de ces politiques engagées.

Nous avons le ferme espoir que cette session du Conseil d'Administration sera marquée par des réflexions sur des actions propres à rendre nos villes plus harmonieuses afin que chacun de nous puisse s'épanouir en toute quiétude.